



Marige entre un francais et etrangere qui reside en espagne

Par **nirmin**, le **20/09/2015** à **23:45**

`bonsoir,je suis une femme d,origine marocaine mais j,ai la carte residant español, maintenant je vais me marier avec mon amoureux francais. la probleme est ce que mon futur mari veut savoir avec qui je vais obtenir plus de droit francais et la carte sejour avec le paks ou le marige, il veut savoir aussi si en cas de marige la mairie ou la prefecture va le exiger a il un cdi dans le travail ou pas parce que c,est un francais et si es possible quel sont les documents necessaire pour les deux cas et merci.

Par **alterego**, le **21/09/2015** à **08:56**

Bonjour,

Que chacun de vous interroge les services administratifs du pays dans lequel il réside.

Cordialement